

GUILDE DES POTIERS DE DORVAL POTTERS' GUILD

Formulaire d'adhésion



Nom \_\_\_\_\_

Signature du potier \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Cellulaire \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Cotisation 75 \$ (25 \$ additionnels pour les non-résidents) à l'ordre des Potiers de Dorval

Conditions pour devenir membre (voir les règlements de la Guilde)

Les membres pourront se servir du studio des potiers selon l'horaire établi par la Guilde.

Ils auront la responsabilité de :

- a) Prendre, inscrire et retourner la clé à la réception du centre communautaire ;
- b) Signer le registre du studio ;
- c) Laisser le studio propre (immaculé) ;
- d) Donner du temps pour faciliter les activités de la Guilde.
- e) Être présent lors de l'AGA et à au moins 50 % des autres réunions.

Seuls les membres qui auront reçu une autorisation écrite du conseil d'administration pourront se servir du four. Tout individu se servant du four sans l'autorisation réglementaire, perdra immédiatement son adhésion à la Guilde et devra payer pour tout dommage pouvant avoir été causé.

Veillez énumérer les domaines dans lesquels vous êtes à l'aise de donner du temps. Consultez la liste des tâches.

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

J'ai passé en revue et j'accepte la Guilde Par lois.

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Autorisé par l'enseignant ou le guide d'orientation à travailler sans supervision dans le studio

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Veillez signer et retourner ce formulaire à :

La Guilde des potiers de Dorval Potters' Guild  
Centre communautaire Sarto-Desnoyers  
1335, ch. du Bord-du-Lac  
Dorval (Québec)  
H9S 2E5

Demande d'adhésion acceptée par (comité d'adhésion ou de direction)

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Une adhésion peut être révoquée en tout temps.